

Leers infos

Le magazine de la Ville

Avril
2018

51

Budget 2018

**Encart central
détachable :**
*Spécial Été
et rentrée scolaire
2018*





4-5 ► RETOUR EN IMAGES

6 ► TRAVAUX

Des chaises neuves pour le restaurant scolaire

La salle du centre équipée d'une sonorisation

Renouvellement du réseau d'eau potable

Le Plan Local d'Urbanisme

Le chantier du Clos des ateliers a démarré

7-8-9 ► DOSSIER

Budget 2018

10-11 ► VIE ÉCONOMIQUE

Salon Bourgeois : la coiffure, une affaire de famille!

La Boucherie-charcuterie du centre Artisan en' Or

Marina Warnke, relaxologue

12-13 ► JEUNESSE

Réservations en ligne via le portail Famille

**+ Encart central détachable :
Spécial Été et rentrée scolaire 2018**

Une jeune Leersoise décroche un duo avec Julien Clerc!

Nouveau : Parcours découverte à l'École municipale de musique

Audition *Monstre*

14-15 ► SPORT

Un bel accueil pour l'Odyslande

Challenge métropolitain du vélo

Des champions au LOS Tir à l'arc

16 ► CADRE DE VIE

Déchets et déjections canines, il est urgent d'agir!

ReStore, donnons une seconde vie à nos déchets!

17 ► MÉMOIRE

Avis de recherche des héros leersois Morts Pour la France en 1918

18 ► INFOS PRATIQUES

La Mission locale de Wattrelos-Leers

Le chèque *Énergie* remplace les tarifs sociaux gaz et électricité

Boostez votre recherche d'emploi en intégrant une « entreprise éphémère »

19-20-21 ► AGENDA

22-23 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Avril 2018

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■  **Ville de Leers** ■ www.passculture.net

Le budget 2018

À Leers, le printemps sera festif et commémoratif, et nous permettra de retrouver une nature renouvelée dans un cadre toujours agréable.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

Mes plus vifs remerciements aux 28 bénévoles qui se sont mobilisés le 17 mars dernier dans le froid pour nettoyer Leers. 430 kg de détritiques ont été récupérés : c'est beaucoup trop ! J'en profite donc pour rappeler que la propreté de notre cadre de vie est de la responsabilité de chacun.

Le printemps est aussi la saison du budget. Celui-ci a été voté le 22 mars. Il permet de poursuivre l'action locale sans augmenter les impôts ni les tarifs aux usagers et de constituer une provision nécessaire pour les projets à venir. Depuis quelques années, la baisse des dotations de l'État rendait l'équilibre budgétaire compliqué, et même si le dispositif de participation au redressement des comptes publics n'est pas appliqué cette

année, un certain nombre d'incertitudes demeure sur les annonces gouvernementales, notamment la réforme de la taxe d'habitation. Nous restons donc prudents.

Lors de la séance, l'ensemble des élus du Conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de PLU2 arrêté par la MEL en 2017. Nous sommes vigilants sur son contenu qui a vocation à structurer notre commune pour les 20 ans à venir. Nous voulons tenir nos promesses avec une urbanisation maîtrisée qui respecte le caractère de « Leers ville à la campagne », tout en accueillant de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants. C'est important ! Rendez-vous à l'automne pour la présentation détaillée à la population et l'enquête publique.

Enfin, du 15 au 17 juin, à l'occasion des 42^{es} fêtes du Moulin, du 74^e anniversaire de la Libération et de l'année commémorative du Centenaire de l'Armistice de 1918, la Ville va vivre des festivités exceptionnelles. Ne manquez pas le camp militaire installé sur la plaine sportive, un très beau spectacle son et lumière le samedi soir autour de l'église avec des figurants leersois et un grand défilé de véhicules d'époque le dimanche... sans compter les animations habituelles pour les enfants notamment. Alors, venez fêter avec nous Leers Libéré !

4 Retour en images



▲ Opération Nettoyons Leers

Samedi 17 mars, des bénévoles (18 adultes et 12 enfants) encadrés d'élus, ont participé à l'opération *Hauts-de-France propres* au niveau du Buisson, du centre-ville et du Trieu. Au total, ils ont récolté près de 430 kg de débris dont 300 au Buisson (proximité de la RD 700 oblige!) Merci aux participants pour cet acte citoyen. Espérons qu'ils seront encore plus nombreux pour l'édition 2019!

Carnavaleers ▶

Retour de Carnavaleers en 2018! Parties du quartier frontalier *Porte de France*, les bandes de carnavaliers ont animé les rues de la ville. Cette année, Los Minhotos (folklore portugais) et les Alizés (orchestre steel band) ont rejoint le cortège. C'est d'ailleurs ce dernier groupe qui a gagné la coupe 2018 pour avoir bien « ambiancé » le défilé.



CMJ : un début de mandat bien rempli! ▼

Depuis novembre dernier, les élus du CMJ sont très actifs : travail avec Michel Lejeune sur la sécurité dans la ville et les problèmes dans les écoles. Le choix des aliments pour la création de trois repas (aidé par Élie du restaurant scolaire), qui sont servis dorénavant certains jours de la semaine. création du nouveau logo (avec Frédéric du service Communication), et établissement d'un règlement intérieur pour fixer les règles de bon fonctionnement du CMJ.





▲ Foire aux disques

Cette 3^e édition a trouvé son public : fans, collectionneurs acharnés, promeneurs curieux du dimanche... En tout cas, pour ceux qui les ont connus, les « vinyles » ne laissent personne indifférent. Souvenirs musicaux assurés. Et ce n'est pas une clef USB chargée de mp3 qui ferait cet effet-là! Nostalgie, quant tu nous tiens!



▲ Salon Nature & Environnement

Remplaçant les Floréales, ce nouveau salon, comme son nom l'indique, est axé sur la nature et l'environnement : démonstrations d'artisanat, de jardinage et compostage, informations tri, recyclage et énergie, fabrication de produits ménagers écologiques (photo ci-dessus), vente de produits de la ferme, cosmétiques et bien-être, randonnée pédestre, atelier du lin. Pour les enfants : jeux interactifs et éducatifs, manèges, concours de dessin... et pour conclure ce week-end nature, une grande tombola dotée de lots offerts par les exposants, les commerces, les fleuristes leersois, le Département, la Région et la Ville!



▲ Parcours du Cœur

Le soleil était au rendez-vous pour l'édition 2018. 212 participants de tous âges (et 5 chiens!) ont marché les 7 ou 10 km du parcours dans les campagnes leersois (France et Belgique). Plus qu'une promenade dominicale, le parcours du cœur a pour but de sensibiliser la population sur les bénéfices de l'activité physique et sur la prévention des maladies cardio-vasculaires.

Des chaises neuves pour le restaurant scolaire



Les anciennes dataient de l'ouverture. Les chaises du restaurant scolaire Bernard Codron ont été changées.

Les nouvelles sont plus pratiques pour les 800 élèves qui fréquentent la restauration. En bois et en alu, elles sont aussi plus faciles à manipuler pour les agents municipaux d'entretien (poids divisé par deux).

Coût : 9 000€

En 2018, c'est le matériel de la cuisine qui sera intégralement remplacé pour 26 000 €.

La salle du centre équipée d'une sonorisation

Elle n'avait jamais été mise en place depuis la création de la salle en 2007. Un dispositif de sonorisation performant avec platine murale de connexion, enceintes, micros, ampli a été installé et a remplacé l'ancien système mobile.

Coût : 7 000 €

Renouvellement du réseau d'eau potable

Des travaux sur le réseau d'eau potable (remplacement des canalisations et des branchements) - effectués par la société Soga pour SOURCEO/ILEO - seront réalisés entre le 16 avril et fin juin dans les rues Clémenceau, Jean Jaurès et Victor Hugo.

Des désagréments liés au chantier sont prévisibles : interdictions de stationner, coupures ponctuelles d'eau, routes barrées, bruit... Merci pour votre patience!

Le Plan Local d'Urbanisme

Lors de sa séance du 22 mars 2018, le Conseil municipal a émis, à l'unanimité, un avis favorable au projet de PLU2 (Plan Local d'Urbanisme) arrêté par le conseil de la Métropole Européenne de Lille le 19 octobre 2017 et corrigé le 15 décembre 2017.

Le PLU en vigueur datant de 2004, cette révision est indispensable pour développer un projet de territoire répondant à nos nouveaux défis de développement, aux besoins de notre population et aux évolutions des politiques sectorielles, locales et nationales.

Le projet sera présenté dans le Leers infos de juin. Réunion et enquête publiques devraient avoir lieu à l'automne.

Le chantier du Clos des Ateliers a démarré

Le ballet des pelleteuses, des tracteurs et des remorques qui ont participé à la démolition de la friche Deprat, en début d'année, a laissé place aux engins nécessaires à la construction des 86 logements. Avant le montage spectaculaire de la grue de chantier début avril, 150 pieux en béton armé - 50 sous chaque futur immeuble - ont été implantés à 12 mètres de profondeur dans le sol. Les opérations de terrassement des deux bâtiments avec sous-sol sont en cours.



Quelques chiffres

La réalisation du Clos des Ateliers, c'est :

- L'enlèvement de 6500 m³ de terre
- 4500 m³ de béton coulé
- 200 tonnes d'acier



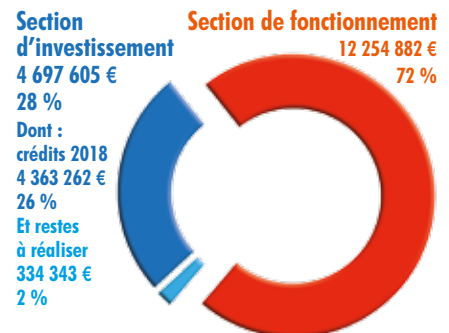
BUDGET 2018



16 952 487 €

pour agir aujourd'hui et préparer demain

Le budget primitif a été adopté par le Conseil municipal le 22 mars. Malgré un contexte financier contraint, la municipalité réaffirme une volonté de maintenir une qualité de services de proximité répondant aux besoins des Leersois, tout en constituant une provision indispensable pour les futurs projets d'investissement.



La section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 774 308 €. Elles correspondent essentiellement aux sommes perçues par la Ville au titre des impôts locaux (40,02 %), de la fiscalité reversée par la MEL (22,37 %), des dotations de l'État (11,28 %), des participations diverses du Département, de la CAF et autres communes (10,34 %), des produits des services (8,84 %) et autres produits (7,15 %).

Pour 2018, les arbitrages effectués portent les dépenses de fonctionnement à 10 288 327 €. Celles-ci regroupent toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la ville : entretien du patrimoine communal, sécurité, frais de personnel, achat de denrées, subventions aux associations, animations, actions pour le sport et la jeunesse...

Autofinancement

Ces arbitrages permettent de dégager un autofinancement prévisionnel de 485 981 €. La commune retrouve cette année un volume d'autofinancement proche de celui de 2014.

Que fait la Ville avec 100 € ?

36,46 € Frais généraux, communication, animation, cimetières	3,81 € Point municipal Oxygène, subvention CCAS
20,72 € Enseignement, restauration scolaire	3,10 € Culture, École municipale de musique
13,95 € Aide aux familles et aux aînés, crèches, garderies	1,12 € Sécurité, salubrité, fourrière
13,35 € Sport et jeunesse	0,59 € Logement, loi SRU
6,80 € Espaces verts, propreté, voirie, éclairage public	0,10 € Action économique

La section de fonctionnement

Le contexte

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

En 5 ans, les sommes versées par l'État ont fortement chuté en passant de 1 553 936 € pour l'année 2014 à 1 046 638 € envisagés en 2018, soit une perte de 507 298 € (par rapport au montant de 2014).

Si l'on cumule les baisses annuelles depuis 5 ans, la Ville de Leers a subi une perte de **1 845 546 €**.

« Même si le dispositif imposé aux communes pour la participation au redressement des comptes publics n'est pas reconduit cette année, ce qui permet de stabiliser les ressources attendues par la commune en 2018, je veux rappeler le bilan de cette mesure qui représente un manque à gagner entre l'année 2014 où le total des dotations de référence* s'élevait à 1 629 226 € et les recettes nettes perçues durant ces cinq années. »

Jean-Philippe Andriès

* Hors participation à la participation des finances publiques.

INCERTITUDES

Le budget 2018 a été construit avec des marges de manœuvre très contraintes en raison des incertitudes qui pèsent sur les collectivités :

- ◊ Incertitudes quant à la participation des collectivités locales à la baisse du déficit public;
- ◊ Incertitudes sur la réforme de la taxe d'habitation (même si la commune n'est pas impactée en 2018);
- ◊ Baisse du financement des contrats aidés (nombre et taux de participation);
- ◊ Manque de visibilité sur les futures décisions de l'État en matière de ressources humaines : gel temporaire du point d'indice PPCR et mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire).

MAITRISE DES DÉPENSES ET STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION

Pour maintenir des services municipaux modernes et qualitatifs, la Ville procède à une maîtrise et à une rationalisation de ses dépenses courantes (3,77 %). Des choix sont soigneusement opérés et un important travail de recherche de financements extérieurs est mené. Le budget 2018 permet ainsi de poursuivre les politiques mises en place, de préserver la bonne santé financière de la commune sans augmentation des taux d'imposition ni des tarifs aux usagers.

Les taux d'imposition restent inchangés par rapport à 2017.

31,29

Taxe d'habitation

26,15

Foncier bâti

62,28

Foncier non bâti

Les axes prioritaires

- ◊ Financer l'intervention de la police intercommunale (en année pleine par rapport à 2017) sans reconduire l'intervention des médiateurs : **+ 45 000 €**



- ◊ Poursuivre le programme d'entretien des bâtiments communaux : Peintures intérieures école Blin Péri, Site Péri et Espace culturel : **+ 55 000 €**

- ◊ Réfection du parking de la Buissonnière : **+ 15 000 €**

- ◊ Renforcer l'accueil des enfants porteurs de handicaps : **+ 33 600 €**

- ◊ Supprimer le séjour au ski pour favoriser les actions éducatives en faveur des jeunes fréquentant la Maison des Jeunes : **- 10 200 €**

- ◊ Maintenir une stabilité de la base des subventions aux associations avec la création d'un item spécifique pour aider les associations culturelles (participation aux droits de SACEM ou SACD)

- ◊ Organiser un événement dans le cadre de la commémoration de Leers et des armistices : **+ 25 000 €**

- ◊ Assurer un programme de formation des agents : **+ 10 750 €**

- ◊ Faire réaliser - c'est obligatoire - un diagnostic des risques psycho-sociaux pour le personnel municipal : **+ 25 000 €**

- ◊ Bénéficier de l'impact de la suppression des TAP : **- 25 000 €**

- ◊ Redéployer les missions lors du départ d'agents communaux. La fusion des services *Secrétariat général* et *Administration générale*, le regroupement des activités du point municipal *Oxygène* et le la Maison des Jeunes permettent d'économiser 2,5 ÉTP (équivalent temps plein) et la réorganisation du service Animation.

La section d'investissement

Les recettes

Le financement de cette section est assuré par des cessions prévisionnelles de patrimoine :

- ▶ 2 terrains rue Gambetta
- ▶ La Buissonnière
- ▶ Les anciens locaux de la crèche et de la garderie
- ▶ La vente du podium
- ▶ La vente de biens réformés
- ▶ L'ancien logement du gardien du Moulin

1 158 000 €

Un reversement important du FCTVA dû aux travaux et aménagement du Centre Petite Enfance en 2016 : **559 550 €**

Pour la troisième année, la rétrocession étalée sur 7 ans de l'actif de l'ancien SIVU Câble (dissout) : **19 970 €**

La taxe locale d'équipement acquise en attendant la notification des dotations sollicitées au titre de 2018 en cours d'instruction : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Dotation de Soutien à l'Investissement Local ; Fonds de concours de la MEL etc. : **6 000 €**

Après intégration de l'excédent dégagé fin 2017 de 423 277 € l'autofinancement rapporte à la section **2 148 854 €**

Les dépenses

Après arbitrage, les recettes d'investissement permettent de financer un programme d'investissement varié de **1 428 885 €**.

MISE EN ACCESSIBILITÉ

Poursuite du programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux selon l'ADAP* : boulo-drome, cercle Saint-Louis, église Saint-Vaast, école Alice Cotteaux, site Blin Péri, salle polyvalente Pasteur, salle de gymnastique : **205 000 €**

ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

- ▶ Remplacement des toitures de la salle de sports Daudet et des courts de tennis couverts : **450 000 €**
- ▶ Rénovation de la chaufferie et de certaines menuiseries du site Péri : **73 500 €**
- ▶ Remplacement des éclairages et des dalles de plafond dans les espaces de circulation du Groupe Scolaire du Buisson : **40 000 €**
- ▶ Remplacement de la main courante autour du terrain d'honneur de football : **35 000 €**

TRAVAUX DE SÉCURISATION

Rénovation de l'éclairage public : rues Victor Hugo, Pierre Catteau et résidence Picardie.

125 000 €

ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES ET SALLES MUNICIPALES

Achat de tablettes numériques, remplacement des matériels en cuisine centrale, achat d'auto-laveuses
Pose d'une structure de scène pour éclairage et sonorisation de la salle André Kerkhove

140 000 €

L'aménagement d'un parking et d'une zone d'enrobés dans les cimetières : création de places de stationnement rue Victor Hugo et d'un espace pour stockage de la balayeuse au cimetière *La Croix des bergers*

55 000 €.



Réserve pour investissement

La Ville profite des opportunités de vente d'une partie de son patrimoine pour conserver des marges de manœuvre pour ses futurs investissements.

Une provision de 1 343 747 € vient compléter la provision pour les investissements futurs. Ce qui porte son montant à 2 783 976 €

* L'agenda d'accessibilité programmé par la commune qui a été déposé en septembre 2015 puis validé par la Préfecture.

Salon Bourgeois : la coiffure, une affaire de famille !

Adresse emblématique de Leers, le salon Bourgeois coiffe avec passion messieurs et dames depuis 50 ans. Fondé par Jean-Claude en 1968, il a été repris par Jérôme, son fils, en 2008 et Guillaume son petit-fils y commence son apprentissage.



Guillaume entouré de Jérôme et de Jean-Claude.

« C'est le seul salon du Nord - Pas-de-Calais à rassembler trois générations de coiffeurs portant le même nom de famille » s'enorgueillit Jean-Claude qui s'est établi à Leers à son retour du service militaire. « À l'époque, il y avait douze coiffeurs pour 3500 habitants » se souvient-il.

Ses premiers coups de ciseaux, Jean-Claude les a donnés à l'âge de 13 ans et demi. Lorsqu'il s'est installé, il venait d'une institution : le salon Vers-tichel à Halluin. « En arrivant, j'ai institué le rendez-vous et la coupe sculptée au rasoir » raconte-t-il. Son salon se situait au 4 rue du Général de Gaulle. L'opportunité de racheter une ancienne supérette lui a ensuite permis de développer son activité qu'il a su faire prospérer au fil des ans et des titres remportés en concours.

En plus d'avoir fidélisé de nombreux clients, Leersois ou extérieurs, Jean-Claude a su transmettre sa passion à son

fils qui exerce depuis 30 ans et a pris la relève en 2008. « J'ai appris à aimer ce métier en le pratiquant » déclare Jérôme « mais j'avoue que je suis surtout passionné par le commerce, les relations humaines... Je crois que j'aurais pu exercer n'importe quel métier de contact ».

Ensemble ou séparément, Jean-Claude et Jérôme ont participé à de nombreux concours et challenges, et obtenu plusieurs grands titres : Grand prix de coupe de France et d'Europe, Lauréat au mondial de la coiffure à Paris, Lauréat national et international en coiffure hommes et dames, Mercure d'Or national 1994.

Depuis le mois de novembre, Guillaume qui n'avait jamais eu l'intention d'être coiffeur a trouvé sa place aux côtés de son père et son grand-père. « Après une expérience dans l'armée, je me suis dit pourquoi pas la coiffure ? » explique-t-il. « Je ne regrette pas, ici on

m'apprend le métier, j'adore discuter avec les gens et je m'épanouis totalement dans ce milieu ».

Aujourd'hui les trois coiffeurs, chacun avec leur personnalité, travaillent ensemble, avec une grande complicité. Et même si Jean-Claude a levé le pied, il est encore très présent au salon pour la formation de Guillaume et pour recevoir les clients - « dont certains sont devenus des amis » précise-t-il. Une belle image du travail en famille !

Dans un cadre moderne et chaleureux, doté d'un bel espace de relaxation, le salon Bourgeois est à votre écoute et vous assure un service professionnel. Couleurs, nouvelles tendances, produits... N'hésitez pas à vous faire conseiller par des professionnels.

Jérôme Bourgeois
Styliste, visagiste et créateur
37, rue du Général de Gaulle à LEERS
Sur rendez-vous. Tél. : 03 20 75 80 78

La boucherie-charcuterie du centre Artisan en'Or

Philippe Landerloos a repris la boucherie du Centre en 2014. Charcutier, boucher et traiteur, il a obtenu en novembre dernier la certification Artisan en'or*. Un gage de qualité pour la clientèle!

Le label n'est pas facile à obtenir. « *Le cahier des charges est strict* » précise Brigitte Cattoen de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France. Les Artisans en'Or sont certifiés par un organisme indépendant qui contrôle la qualité des services, la compétence des équipes, la traçabilité et la qualité des produits, la mise en place de plans d'hygiène et le respect de la chaîne du froid. « *C'est une belle reconnaissance pour l'équipe qui est passée de trois à six personnes en quatre ans* » explique Philippe qui est très attaché à la démarche *Qualité* de sa boucherie et à une sélection rigoureuse de ses viandes.

« *Pour obtenir ce label, il faut garan-*

tir 80 % de fabrication maison, soit, 80 % de viande en carcasse que nous devons désosser et transformer pour la vente » poursuit-il. En quantité, cela représente une tonne chaque semaine et deux viandes sur quatre doivent être issues de la production locale. Le porc et le bœuf (charolais, rouge des prés, blonde d'Aquitaine...) proviennent de la région. L'agneau, le veau du Limousin, les volailles des Landes sont d'origine 100 % française. La boucherie du Centre, c'est aussi un large choix de plats cuisinés et de la charcuterie maison : demandez le saucisson à l'ail ou le pâté du chef... et venez tester la carte traiteur.



Que des produits qui sentent bon le terroir et la qualité.

Boucherie-Charcuterie du Centre
13, rue des Patriotes
Tél. : 03 20 75 42 75
Ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.
Le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.



* Créée en 2009, la marque régionale regroupe 6 filières et les artisans sont contrôlés chaque année. Dans les Hauts-de-France, 300 commerçants sont labellisés Artisans en' or.

Marina Warnke, relaxologue

Formée à diverses techniques de relaxation : réflexologie plantaire, réflexologie faciale et massages de bien-être... Marina exerce depuis 2007. Pour un simple moment de détente ou un travail plus profond sur l'amélioration générale de votre bien-être, vous pourrez bénéficier de ses soins et de ses conseils, dans une atmosphère douce et tamisée. Après un temps d'échange pour cibler vos attentes, vous choisirez ensemble la technique la plus adaptée à vos besoins pour vous redonner de l'énergie, combattre la fatigue, éliminer les toxines, améliorer la circulation, apaiser le stress et certaines douleurs ou tout simplement vous relaxer en profondeur...

Découvrez le massage *Jeune maman*, « *Un moment de pure douceur pour réapprendre à s'occuper de soi, à se réapproprier son corps et à se sentir aussi un peu maternées* » précise Marina. Pensez aussi à offrir un soin par le biais des chèques-cadeaux.

Vous gérez une entreprise ? Marina se déplace sur votre lieu de travail, lors de conventions, séminaires... pour des animations bien-être (massage sur chaise, réflexologie faciale, ateliers collectifs de relaxation). La détente procurée par les techniques de relaxation sur le lieu de travail améliore la récupération mentale et physique, la motivation et permet d'évacuer les émotions négatives afin de communiquer plus sereinement. Bref, pour vous sentir bien dans votre tête et dans votre corps, c'est peut-être la solution!

Marina Warnke / Relaxologue
Sur rendez-vous
4 place Lucien Demonchaux
Tél. : 07 70 32 01 79
actionrelax@hotmail.com
www.actionrelax.com
f ActionRelax – Marina Warnke



En février, Marina Warnke a rejoint Marion Balen-Crepelle au cabinet paramédical du 4 place Lucien Demonchaux. Dans des domaines différents, mais néanmoins complémentaires, Marion et Marina peuvent contribuer à votre bien-être. N'hésitez pas à les consulter!

Réservations en ligne via le Portail Famille

Le Portail Famille permettait de régler les prestations des écoles, des accueils de loisirs et du Centre Petite Enfance. Depuis le 23 janvier, la réservation en ligne des accueils de loisirs est ouverte.

Si vous n'avez pas encore de compte sur le Portail Famille, vous pouvez en créer un en passant au Centre Petite Enfance ou en mairie - services Jeunesse et Sport ou Écoles - avec :

- Un justificatif de domicile récent
- L'avis d'imposition de l'année 2017 sur les revenus de l'année 2016
- Le carnet de santé de l'enfant
- La carte d'identité de l'enfant et d'un des 2 parents.

Il vous est ensuite possible de modifier votre profil (mot de passe, téléphone, adresse mail, autorisations diverses) depuis l'interface si vous le désirez.

L'icône « Faire une demande d'inscription ALSH »

Cette icône vous permet d'inscrire vos enfants aux accueils de loisirs, c'est-à-dire d'ouvrir leurs droits. Si dans l'icône « Faire une réservation », vous

pas clôturée, il vous est possible d'annuler ou de modifier votre sélection.

L'icône « Choisir mes autorisations »

Vous pouvez ici choisir les autorisations que vous donnez pour votre enfant : droit à l'image, autorisation de sortie...

L'icône « Consulter et régler mes factures »

Vous retrouvez dans cette partie toutes les factures de la Ville concernant votre enfant (Centre Petite Enfance, école, accueil de loisirs). Il vous suffit de sélectionner la facture pour la payer directement en ligne.

80% des familles paient déjà leurs factures sur le Portail Famille.



Les avantages du Portail Famille

- Un espace personnalisé et sécurisé
- La possibilité de payer en ligne
- La possibilité d'inscrire vos enfants aux accueils de loisirs et de faire les réservations en ligne
- Une simplification des démarches pour vous et pour les services de la Ville
- Les dernières actualités « Petite enfance - Jeunesse - Écoles » envoyées directement sur votre adresse mail
- Un accès permanent à vos factures justificatives pour les aides des employeurs ou la déduction d'impôts pour frais de garde d'enfant de moins de 7 ans.

Un mot de passe vous permet ensuite de vous connecter au Portail Famille : https://portalsl.agoraplus.fr/leers/portail_display.home (un lien direct vers le Portail Famille se trouve sur la page d'accueil du site de la Ville) où il est possible de payer et réserver en ligne. Vous recevrez aussi régulièrement des messages par mail et dans les actualités en haut du portail (ouverture des inscriptions, rappel...).

n'avez pas de propositions d'ALSH, vous pouvez en faire la demande dans cette partie.

L'icône « Faire une réservation »

Cette partie du Portail Famille vous permet de réserver les accueils de loisirs de vos enfants. Vous sélectionnez le nom de l'enfant puis les journées ou après-midis souhaités.

Tant que la période de réservation n'est

UNE FOIS PAR AN,

- vous devez passer en mairie pour :
- Signer la fiche *Enfant* et la fiche *Santé*
 - Déposer votre nouvel avis d'imposition en début d'année
 - Déposer l'autorisation de sortie du territoire de votre enfant.

Leers Jeunesse

L'agenda des jeunes leersoïis

Spécial Été & Rentrée scolaire 2018



Inscriptions
Activités
périscolaires
en page 4
ÉCOLES

Accueils de Loisirs

Vos enfants de 3 à 17 ans sont accueillis dans nos différentes structures en juillet et août, selon leur scolarisation : Poussins pour les maternelles; Écureuils, Renards ou Pandas pour les élèves en élémentaire; Lions (juillet) ou MdJ+ (août) pour les collégiens.

Valeurs éducatives

Nous sommes un service public ouvert à tous les enfants de la commune. Nous organisons des loisirs et des vacances pour tous.

Les accueils de loisirs sont un véritable espace de rencontres multiculturelles et sociales. Ils doivent être capables de recevoir tout enfant désirant y participer, quel que soit son niveau social, sans discrimination.

Les valeurs de citoyenneté y sont appliquées. La parentalité y est développée sous diverses formes et pour toutes les tranches d'âge.

Une attention toute particulière est apportée aux conditions d'accueil des enfants porteurs de handicap.

Objectifs

- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées (sportives, culturelles...) de manière ludique;
- Donner envie de partager et de vivre au travers des activités une expérience de vie de groupe, respectueuse du rythme et des besoins de chacun;
- Amener l'enfant à découvrir d'autres environnements naturels et humains en lui proposant des animations adaptées à son âge;
- Développer l'intégration d'enfants en situation de handicap;
- Favoriser et accompagner la formation et l'implication citoyenne des équipes d'encadrement et la transmission de ces valeurs aux enfants et aux jeunes;
- Impliquer les parents dans la vie de leurs enfants dans les centres;
- Proposer une offre multiple pour les collégiens entre les accueils de loisirs et la Maison des jeunes labellisée en LALP (Lieu Accueil Loisirs Proximité, label octroyé par la CAF et le ministère de la Jeunesse et des Sports).



Ville de Leers



1^{ère} Session : Du lundi 9 au vendredi 27 juillet

Les Poussins

Enfants nés entre 2012 et 2015
(dès 3 ans)
École Alice Cotteaux, rue Mozart

Les Écureuils

Enfants nés en 2010 et 2011
École Blin/Péri, rue du G^{al} de Gaulle



Les Renards

Enfants nés entre 2007 et 2009
École Léonard de Vinci,
rue Léonard de Vinci

Les Lions

Jeunes nés entre 2003 et 2006
Salle du tir à l'arc, rue Pasteur

2^{nde} Session : Du lundi 30 juillet au vendredi 24 août

Les Poussins

Enfants nés entre 2012 et 2015
(dès 3 ans)
École Pauline Kergomard,
rue Léonard de Vinci

Les Pandas

Enfants nés entre 2007 et 2011
École Léonard de Vinci,
rue Léonard de Vinci

MdJ +

Jeunes nés entre 2000 et 2006
Accueil de 10 h à 17 h (repas inclus)
Maison des Jeunes Jean-Marc
Windrif, rue Roger Salengro

NOUVEAU!

Inscriptions,
réservations et
télépaiement
sur le **Portail famille**

sur www.ville-leers.fr

Paiement

par Carte
Bancaire

Horaires de l'accueil : du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h

Garderies en juillet et en août
Poussins, Écureuils, Renards et Pandas
7 h 30 à 9 h 30 ou 8 h 30 à 9 h 30 et 17 h à 18 h

Réservations aux accueils de loisirs et mercredis récréatifs

Du vendredi 18 mai au jeudi 7 juin

Du mardi au vendredi de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 – Le samedi de 8h30 à 11h

Pièces à fournir pour valider la réservation :

- La photocopie du carnet de vaccinations ou de santé;
- Les photocopies recto-verso de la carte d'identité des parents et des enfants s'ils en possèdent une (pour sortie de territoire);

- L'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 (uniquement les enfants n'ayant pas fréquenté un accueil ou un séjour en 2018);

- Un justificatif de domicile récent.

Participation des familles pour les accueils de loisirs d'été

Tarification par enfant et par jour selon le quotient familial

Tarifs inchangés depuis 2015

Tarif	Quotient familial	Journée 9 h 30-17 h	Journée PAI	Nuitée camping	Garderie 1h 8 h 30 - 9 h 30 ou 17 h -18 h	Garderie 2h 7 h 30-9 h 30
T1	de 0 à 5 124 €	1,75 €	0,59 €	2,12 €	0,59 €	1,18 €
T2	de 5 124,01 à 11 784 €	3,49 €	1,17 €	4,24 €	0,88 €	1,76 €
T3	de 11 784,01 à 18 552 €	5,24 €	1,76 €	6,36 €	1,17 €	2,34 €
T4	de 18 552,01 à 25 320 €	6,99 €	2,34 €	8,48 €	1,46 €	2,92 €
T5	au-delà de 25 320 €	8,74 €	2,93 €	10,61 €	1,76 €	3,52 €
Extérieurs		17,48 €	5,86 €	21,22 €	3,52 €	7,04 €

Renseignements : Service Jeunesse et Sport (en mairie, au 1^{er} étage), 25 rue de Lys à Leers. Tél. : 03 20 20 79 80
Ouvert du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi, de 8 h à 12 h

Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes s'adresse aux garçons et filles, âgés de 11 à 17 ans. Elle a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes, de permettre à tous l'accès à l'éducation et à la culture et d'amener les jeunes de la ville à devenir citoyens.

Elle fonctionne toute l'année cinq jours sur sept et adapte ses horaires d'ouverture en fonction des périodes. Elle sollicite ses adhérents pour l'élaboration des plannings d'activités. Elle permet l'apprentissage de la vie et la mise en valeur des compétences de chaque participant.

Pour s'inscrire à la MdJ

- Compléter la fiche d'adhésion/sanitaire.
- Prendre connaissance du règlement de la structure.
- Fournir l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 et un justificatif de domicile récent.
- Fournir la photocopie du carnet de santé du jeune.
- Fournir l'autorisation de sortie de territoire complétée par le titulaire de l'autorité parentale avec la photocopie recto-verso de sa carte d'identité (pour les activités dans un pays étranger).
- Régler la participation financière en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.



Journée de la jeunesse

Cette journée, organisée par les adhérents de la MdJ, marquera le début de l'été et sera un avant-goût des vacances.

Venez partager un moment convivial, seul ou en famille, de 14 h à 19 h à la Maison des Jeunes.

Participez aux activités gratuites et gagnez votre place pour le repas animé, de 19 h à 22 h.

Des flyers seront distribués à partir du mardi 5 juin (avec plan et horaires des animations).

Samedi 23 juin

PLANNINGS ET RÉSERVATIONS
Du 29 mai au 9 juin

Vacances Jeunes

- Ateliers* le matin de 10 h à 12 h : sport, cuisine, création...
- Animations* l'après-midi de 14 h à 16 h : sportives et culturelles;
- Sorties à l'après-midi ou à la journée (prévoir pique-nique) : parc d'attraction, piscine, activités sportives, visites et randonnées;
- Accueil libre tous les jours de 14 h à 19 h : billard, baby-foot, tennis de table, jeux de sociétés;
- Mini séjour en camping du lundi 6 au vendredi 10 août;
- Option MdJ+* (août) de 10 h à 17 h : atelier + animation + repas du midi.

* L'option MdJ+, les ateliers et les animations ne sont pas proposées en cas de sortie à la journée ou lors des séjours.

Du lundi 9 juillet
au vendredi 24 août

Séjour franco-allemand*

Pour les 12-17 ans

40 jeunes de Leers et de Jüchen vont séjourner en pension complète dans un centre d'hébergement à Norddeich, (station balnéaire de la mer du Nord) en Allemagne, proche de la frontière néerlandaise.

Randonnées, jeux de plage, activités multisports et ateliers d'échanges vont permettre aux adolescents de vivre ensemble une expérience enrichissante de rencontres animées, favorisant le partage des cultures et des modes de vie de leurs pays.

* Avec le soutien de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Du lundi 23
au samedi 28 juillet

Tarifcation par jeune selon le quotient familial

Tarifs inchangés depuis 2015

Tarif	Quotient familial	Adhésion mensuelle	Adhésion annuelle	Activité extérieure*	Séjour franco-allemand	Option MdJ+ (août)	Opt. MdJ+ Jeunes en PAI (août)	Mini séjour (du 6 au 10 août)
T1	de 0 à 5124 €	0,53 €	5,25 €	0,70 €	21,10 €	1,50 €	0,59 €	17,23 €
T2	de 5124,01 à 11784 €	1,05 €	10,50 €	1,40 €	42,14 €	3,00 €	1,17 €	34,41 €
T3	de 11784,01 à 18552 €	1,58 €	15,76 €	2,10 €	63,24 €	4,50 €	1,76 €	51,64 €
T4	de 18552,01 à 25320 €	2,10 €	21,01 €	2,80 €	84,34 €	6,00 €	2,34 €	68,87 €
T5	au-delà de 25320 €	2,63 €	26,26 €	3,50 €	105,49 €	7,50 €	2,93 €	86,14 €
Extérieurs		5,26 €	52,52 €	5,00 €	210,98 €	9,00 €	5,86 €	172,28 €

* participation par tranche de 5€ du coût de l'activité

Renseignements : Maison des Jeunes, parking Daudet rue Roger Salengro à Leers Tél. : 03 20 75 62 59
Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 19 h et le samedi de 14 h à 19 h

Point municipal *Oxygène*



Le point municipal *Oxygène* est une structure qui s'adresse aux adultes qui, seuls ou en famille, peuvent participer aux activités proposées.

Du mardi 10 juillet au vendredi 17 août

Sorties

Parc d'attractions - Parc à thème pour enfants - Bowling - Visites culturelles - Randonnées pédestres...

Activités sur place

Atelier cuisine - Auberge espagnole - Atelier bien-être - Animations sportives et culturelles.

Horaires

Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Programme disponible début juin au point municipal *Oxygène*. Places limitées donc réservations recommandées!

Renseignements : Point municipal *Oxygène*, 25 ter rue Pasteur à Leers. Tél. : 03 20 81 24 07 - Ouvert les mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et les mercredi et samedi, de 8 h 30 à 12 h

Rentrée scolaire 2018-2019

Mercredis récréatifs

Les inscriptions se font en même temps que celles des accueils de loisirs d'été.

Les Ouistitis

Pour les enfants de 3 à 6 ans
École Pauline Kergomard

Les Jaguars

Pour les enfants de 7 à 11 ans
École Léonard de Vinci

Si vous habitez Leers et avez un ou plusieurs enfants (de moins de 18 ans, nés après le 1^{er} janvier 2000) souhaitant s'inscrire dans une association leersoise de loisirs (sportive ou culturelle), vous pouvez bénéficier d'une participation financière de la Ville avec le PASS'LOISIRS. Il dépend du quotient familial (voir le tableau

Pass' Loisirs

ci-dessous). Pour en profiter, il vous suffit de retirer le formulaire au service Jeunesse et Sport à partir du jeudi 18 mai, muni de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 et d'un justificatif de domicile (uniquement pour les enfants n'ayant pas fréquenté un accueil ou un séjour en 2018).

Renseignements : Service Jeunesse et Sport Tél. : 03 20 20 79 80 jeunesse@ville-leers.fr

Tarification par enfant et par jour selon le quotient familial

Tarif	Quotient familial	MERCREDIS RÉCRÉATIFS			Pass' Loisirs	RESTAURATION SCOLAIRE		Garderies périscolaires
		Journée 8 h 30 - 18 h	Journée PAI ou 13 h - 18 h	Garderie 8 h - 8 h 30		Maternelles	Élémentaires	
T1	de 0 à 5124 €	2,20 €	0,75 €	0,30 €	30 €	2,04 €	2,66 €	1,61 €
T2	de 5124,01 à 11784 €	4,40 €	1,49 €	0,44 €	20 €	2,30 €	3,00 €	1,79 €
T3	de 11784,01 à 18552 €	6,61 €	2,24 €	0,59 €	10 €	2,56 €	3,34 €	1,99 €
T4	de 18552,01 à 25320 €	8,81 €	2,99 €	0,73 €	/	3,15 €	4,11 €	2,45 €
T5	au-delà de 25320 €	11,01 €	3,74 €	0,88 €	/	3,88 €	5,08 €	3,01 €
Extérieurs		22,02 €	7,48 €	1,76 €	/	4,07 €	5,33 €	3,16 €

Inscriptions
Activités
périscolaires
ÉCOLES

Inscriptions aux activités périscolaires : garderies, restauration

Du vendredi 18 mai au jeudi 14 juin

Du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 – Le samedi de 8 h 30 à 11 h

Pièces à fournir :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois;
- L'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 du foyer pour les nouveaux élèves;
- Le carnet de santé et le numéro CAF.

Pour les élèves qui sont scolarisés actuellement, comme annoncé dans le règlement, la dernière période de mai à juillet 2018 sera scindée en 2 factures. L'une du 2 mai au 1^{er} juin et la dernière du 4 juin au 6 juillet.

Facturation

Les factures seront mises en ligne à partir du 6 juin. Pour ceux qui n'utilisent pas le portail famille, il vous sera possible de régler la première facture en même temps que la réinscription de votre enfant du 6 au 14 juin.

Renseignements : Service des Écoles Tél. : 03 20 20 08 37 ecoles@ville-leers.fr

Une jeune Leersoise décroche un duo avec Julien Clerc!

Élève à l'École municipale de musique où elle prend des cours de chant avec Vanessa Fodil, habituée des concours et radio-crochets, **Maïssa Heddar**, 12 ans, a été sélectionnée pour chanter avec l'artiste « aux 50 ans de carrière » lors de son passage à Saint-Omer, le 23 mars dernier. C'est sur l'une des grandes scènes de la région que la jeune Leersoise a eu le plaisir d'interpréter avec le chanteur, une reprise du conte musical de Philippe Chatel, *Émilie Jolie*.

Une belle expérience et un moment inoubliable pour Maïssa qui s'est distinguée à Leers en remportant le concours des Jeunes talents 2016 et en agrémentant de sa douce voix la cérémonie des vœux du maire 2017. Nous lui souhaitons un beau parcours dans la chanson.

Si vous souhaitez l'encourager...

Maïssa participera à l'édition 2018 de Talents en Nord, le 29 septembre prochain, au Théâtre de l'Eden à Lys-lez-Lannoy.

Retrouvez Maïssa avec Julien Clerc sur : <https://youtube/GmsQvNgWHE>



Une belle photo souvenir pour Maïssa!

Nouveau

Un parcours Découvertes à l'École municipale de musique

Les cours collectifs d'éveil musical accueillent les enfants de 5 et 6 ans. Cette année, ils sont complétés par un parcours Découvertes ouvert aux élèves qui auront 7 ans à la rentrée prochaine, et pourront intégrer le premier cycle d'apprentissage. Afin de leur faciliter le choix d'un instrument, les professeurs offrent la possibilité aux élèves d'assister par petits groupes à des séances où ils peuvent voir, écouter et surtout essayer les différents instruments. Ce parcours se déroule de mars à mai.



Batterie, timbales, xylophone, tambourin, claves et autres petits instruments font partie de la classe de percussions.

Audition Monstre



L'audition de musique a eu un succès « monstre »!

Si mardi 17 avril, la salle du centre était envahie de dizaines de monstres, petits et grands : pas de panique! C'était juste l'audition « Monstre » de l'École municipale de musique. Professeurs et élèves des classes d'instruments et de chant ont « joué » le jeu en interprétant des morceaux de films fantastiques comme *Harry Potter*, *Ghostbusters*, *la famille Adams*... Et la classe d'éveil musical n'était pas en reste avec des petits chants effrayants mais... rigolos!

Un bel accueil pour l'Odyslande

Le 17 avril, l'Amical Ciné affichait complet pour la sortie du film, « l'Odyslande », produit et réalisé par Jean-Philippe Bossut, au retour de son périple islandais à vélo.

Le documentaire nous offre un magnifique spectacle de la nature. Tout en restant positif, il tire aussi la sonnette d'alarme sur une planète en danger. Passionné d'aventure et d'images, le professeur de sport du collège Alphonse Daudet s'est d'abord lancé dans un circuit de 3 000 km hors des sentiers battus en juillet dernier avant d'affronter les conditions extrêmes de l'hiver. Du 25 février au 11 mars, la seconde expédition lui a permis de vivre des moments forts tels que la pêche en mer en pleine tempête, une plongée dans les eaux cristallines de la faille de Silfra, la visite - en même temps qu'une équipe de reporters de TF1 - d'une usine qui développe des procédés pour lutter contre le réchauffement climatique. Jean-Philippe a également été interviewé par la radio islandaise dans le cadre d'une émission « Les aventuriers de l'Arctique » mais son plus beau souvenir reste l'observation des aurores boréales plusieurs soirs de suite. « *J'en ai pleuré* » raconte-t-il. Des expériences

intenses mais « *le voyage a été difficile* » reconnaît-il en nous décrivant les conditions extrêmes, les gens pliés en deux pour lutter contre le vent dès son arrivée à l'aéroport, les bourrasques en mer, pédaler durant 7 jours avec le vent de face, monter le bivouac sur la glace, arrêter de filmer pour assurer sa survie...

Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à assister à l'une des prochaines projections de l'Odyslande : À l'Amical-Ciné, les jeudi 24 mai, mardi 29 mai et mardi 5 juin à 19 h. Réservation conseillée au 06 05 46 21 13.

f *Durant les deux saisons, Jean-Philippe a partagé ses photos, ses impressions et ses émotions sur sa page Facebook « D'un Nord à l'autre 2 ». La page a déjà été vue par plus de 1500 personnes.*

Et il ne s'arrête plus ! En juillet prochain, notre aventurier s'attaquera à la Birmanie avant de quitter Leers pour un demi-tour du monde fin 2019 ou début 2020.



Destinations insolites, conditions climatiques difficiles... l'Islande n'est pas un pays comme les autres et le vélo n'est pas le mode de transport le plus répandu, surtout en hiver!



Challenge Métropolitain du Vélo

La Métropole Européenne de Lille organise le Challenge Métropolitain du Vélo. Il se déroulera du 1^{er} au 31 mai prochain.

C'est un événement qui depuis 5 ans prend de plus en plus d'ampleur, et qui accompagne la promotion du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Sur le même principe que le challenge européen, celui-ci mettra en compétition des équipes (entreprises, institutions publiques, associations, écoles, collèges, lycées, universités...) qui devront enregistrer le plus de kilomètres à vélo pendant le mois de

mai. L'année dernière, près de 1 200 cyclistes répartis dans 160 équipes avaient parcouru 161 547 km, soit une progression de 9,5 % par rapport à 2016. Cette année l'objectif de la MEL serait d'atteindre les 200 000 km ! Jusque fin mai, vous pouvez apporter votre contribution et rejoindre l'équipe de la Ville de Leers via l'application mobile Naviki. Marche à suivre sur <https://chveloleers.tumblr.com/tuto>

Des champions au LOS Tir à l'arc



L'équipe complète des compétiteurs du LOS Tir à l'Arc.

C'est une année exceptionnelle que vit le LOS Tir à l'arc. Avec 67 podiums sur 139 participations aux compétitions en salle et les 1^{ère} et 3^e places de la finale départementale par équipe, le club de Leers fait figure de modèle dans le Nord. Merci aux adhérents, entraîneurs et bénévoles et bravo à tous les champions qui portent haut les couleurs du club :

Franco Di Caro, le « Martin Fourcade du tir à l'arc » du club : 12 podiums sur 12 participations, un titre de champion du Nord Scratch, une 2^e place au championnat du Nord Vétéran et une 3^e place au championnat régional Vétéran;

Estelle Walmacq : championne du Nord Cadette pour la 3^e année consécutive en arc classique;

Thierry Fauville : champion du Nord Vétéran en arc classique;

Gislaine Tassin : 3^e du championnat du Nord Vétéran Femme en arc classique;

Gérard Vaneecke : 3^e du championnat du Nord Super Vétéran en arc classique;

Loïc Bissinger : 3^e du championnat du Nord Junior en arc à poulies;

Philippe Lévêque : 2^e du championnat Régional Senior en arc classique;

Sébastien Desmet : 3^e du championnat Régional Senior en arc classique.

Si vous aussi êtes intéressés par la discipline et recherchez un club performant, n'hésitez pas à contacter le LOS Tir à l'arc. L'école de tir est ouverte aux jeunes à partir de 8 ans.

Retrouvez les informations du club sur http://club.quomodo.com/archers_leersoises_l-o-s-

Xavier Cardon, président du LOS Tir à l'arc, est officiellement arbitre (vêtu du maillot officiel rouge) depuis le 24 février dernier, un titre difficile à obtenir -il est le seul cette année dans le club-. Avec cette qualification, le club pourra dorénavant organiser ses propres compétitions.



La jeune garde est là, prête à décrocher des médailles!

Déchets et déjections canines, il est urgent d'agir!

Il est si simple de jeter un papier ou un mégot de cigarette par terre, de déposer des encombrants dans un recoin de la Ville, de ne pas ramasser les déjections de son chien sur le trottoir... Et pourtant c'est notre devoir! Prenons le temps de regarder notre environnement comme l'ont fait les 28 bénévoles qui ont participé à l'opération Nettoyons Leers le 17 mars dernier. Le long des voies rapides, dans les champs, sur les trottoirs, dans les buissons, les déchets sont partout. Et ce ne sont que quelques exemples! La plupart des détritiques jetés dans la nature s'envole et se retrouve parfois à des centaines voire des milliers de kilomètres. Peut-être avez-vous vu dernièrement la vidéo du plongeur britannique qui a filmé un océan de déchets à Bali. Ce sont les petites incivilités qui provoquent aujourd'hui une catastrophe écologique mondiale.

Il est urgent d'agir. Et cela commence par des gestes simples :

- Déposer ses ordures ménagères dans les poubelles

- Respecter le tri sélectif des déchets
 - Demander un Pass' Déchèteries auprès d'Esterra et déposer ses déchets encombrants à la déchèterie
 - Ramasser les déjections de son animal.
La propreté est l'affaire de tous, merci de nous aider à garder la ville propre et agréable à vivre.



Au printemps, la nature fleurit... et les dépôts sauvages aussi!

Concours des Maisons Fleuries

Inscriptions jusqu'au 15 juin

Le concours des Maisons fleuries s'adresse à tous les Leersois. L'inscription est gratuite et se fait en mairie. Renseignements auprès du service Animation au 03 20 200 606.

Défi Familles Zéro déchet



Avec une réduction de déchets de **14 % à mi-parcours**, l'équipe **Recyc'Leers** n'est pas sur le podium mais fait figure de bon élève. En étant l'équipe **la plus assidue aux ateliers proposés par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités**, elle compte bien engranger un maximum de conseils pour rattraper le trio de tête (Les Ch'tis Colibris avec -50 %, Eco'Lomme ZD 2 avec -33 % et Seclin avec -27 %).

Taille des arbres et des haies

Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir des personnes avec poussette et des personnes à mobilité réduite. Elle peut aussi toucher des fils conducteurs aériens (ERDF, France Télécom...) ou masquer des panneaux de signalisation routière. En cas d'accident, la responsabilité des riverains est engagée. Faute de résultat dans le délai demandé, le maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage. Cette infraction est passible d'une amende de 1 500 €.

Nous rappelons que le brûlage à l'air libre est interdit et peut vous coûter une amende allant jusqu'à 450 €. Les déchets doivent être déposés à la déchetterie du Sartel ou déchetterie mobile (3^e dimanche du mois, cimetière *La Croix des Bergers*).



ReStore, donnons une 2^{de} vie à nos déchets!

Depuis juin 2017, ReStore est présent dans les déchèteries de Roubaix, Tourcoing et la Madeleine! Si vous avez des objets, meubles, vélos, jouets, vaisselles, livres, bibelots ou appareils électriques dont vous n'avez plus l'utilité, ayez le réflexe ReStore! Cette action est assurée essentiellement par des personnes en parcours de reconversion professionnelle. Des agents sont présents en déchèterie pour vous accueillir et récupérer vos objets. Ceux-ci sont ensuite soit directement commercialisés dans le magasin ReStore de Roubaix, soit redirigés vers

l'atelier pour les réparer avant commercialisation.

Ce geste simple permet d'une part d'éviter la production de déchets, mais aussi de proposer des produits de seconde génération et ainsi de consommer autrement, de façon responsable et solidaire!

Magasin ReStore / Recyclerie-ressourcerie

Horaires d'ouverture :

Mercredi et samedi : 10 h - 18 h

Jeudi et vendredi : 13 h - 18 h

88/90 rue Émile Moreau à Roubaix

Tél. : 03 74 09 49 97

www.restoreligne.com

Avis de recherche des héros leersois morts pour la France en 1918

À l'occasion du centenaire de la guerre 1914-1918, les anciens combattants, section de Leers, et Leers historique mettent à l'honneur les héros Leersois Morts Pour la France décédés en 1918, ainsi que les victimes civiles des bombes à gaz sur Leers.

Les deux associations souhaitent personnaliser l'exposition du 11 Novembre par des objets ou des documents que des familles pourraient avoir et prêter (les photos et les documents seront scannés et rendus immédiatement à leurs propriétaires).

Rendez-vous au musée d'histoire locale Guy Haquette, 49 rue du M^l Leclerc, le vendredi de 14 h 30 à 17 h.

Les soldats concernés

BAILLEUL Jules

Né : 17/07/1872 (à Lille)

Décédé : 25/07/1918

BAYART Charles Louis

Né : 31/12/1873 (à Leers)

Décédé : 18/06/1918

BROYON Jules

Né : 03/07/1876

(à Saint-Quentin)

Décédé : 01/06/1918

CARDON Jules

Né : 30/11/1896 (à Leers)

Décédé : 22/10/1918

CARLIER Jean-Louis

Né : 10/04/1880 (à Leers)

Décédé : 31/08/1918

DEVOS Émile

Né : /

Décédé : 23/09/1918

DRUON Léon Joseph

Né : 13/01/1892 (à Leers)

Décédé : 17/09/1918

DUBUS Georges

Né : 09/06/1886 (à Leers)

Décédé : 28/06/1918

DUBUS Jules

Né : 08/10/1874 (à Leers)

Décédé : 21/11/1918

DUMORTIER Henri

Né : 11/05/1881 (à Leers)

Décédé : 27/09/1918

DUPONCHELLE Émile

Né : 05/05/1882 (à Leers)

Décédé : 24/09/1918

DUQUESNE Henri Jos.

Né : 25/01/1890

(à Lys-lez-Lannoy)

Décédé : 03/09/1918

FAUVARQUE Jules Jos.

Né : 22/4/1884 (à Leers)

Décédé : 01/10/1918

FAVRELLE Alfred

Né : 11/01/1893 (à Leers)

Décédé : 01/06/1918

FOURNEAU Gaston

Né : 18/03/1889 (à Roubaix)

Décédé : 28/09/1918

HESPEL Victor Joseph

Né : 11/02/1896 (à Leers)

Décédé : 30/09/1918

LAMARCQ Henri Liévin

Né : 17/06/1892 (à Leers)

Décédé : 27/09/1918

LAYETTE Charles

Né : 08/07/1870 (à Tournai)

Décédé : 28/10/1918

LEROY Albert

Né : /

Décédé : 27/09/1918

LORTHIOIR Albert

Né : 18/05/1889 (à Leers)

Décédé : 12/04/1918

LORTHIOIR Fernand

Né : 23/03/1899 (à Leers)

Décédé : 18/07/1918

MATHON Jean-Louis

Né : 09/10/1893 (à Leers)

Décédé : 19/08/1918

MESSIAN Alfred

Né : 18/06/1888 (à Leers)

Décédé : 07/11/1918

PAUWELS Clément Désiré

Né : 25/09/1883 (à Leers)

Décédé : 28/09/1918

POTTIER Raymond

Né : 25/01/1885 (à Leers)

Décédé : 02/02/1918

PREVOST Émile Joseph

Né : 09/06/1890 (à Hem)

Décédé : 17/09/1918

RASSON Charles Louis

Né : 30/09/1882 (à Roubaix)

Décédé : 21/01/1918

TESSE Désiré Auguste

Né : 31/03/1889 (à Leers)

11/11/1918

WILLEQUET Georges

Né : /

Décédé : 04/02/1918

Les victimes civiles *

BELIN Henri

Enfant né en 1905

BELIN Raymonde

Enfant

BRIFFAUT Henri

DELASALLE Augustine

DELDAL Achille

Enfant

DELDAL Henri

Enfant né en 1904

DELREUX Victorine

DEROUBAIX Florence

DETREMMERIE Bertha

LEFEBVRE Léon

Abbé

LEFEBVRE Louis

LEMAIRE Clémence

PICART Georgette

PLOUVIER Jules

PLOUVIER Margueritte

Enfant né en 1895

PREZ Aurélie

Les soldats britanniques concernés

BAGSHAW W.

PORTMANN F.

RUSHFORTH C.

WILSON G.



* Victimes de bombes à gaz tombées les 5 et 6 novembre 1918.



La mission locale de Wattrelos-Leers

Tu as moins de 25 ans et tu es en recherche de solutions pour obtenir un emploi, une formation...

Tu as besoin de conseils ?

Suivant ta situation actuelle et celle de ta famille, différents dispositifs existent pour les jeunes de moins de 25 ans :

- La garantie jeune
- Le fonds métropolitain d'aide aux jeunes
- L'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation;

- Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

Renseigne-toi auprès de la Mission locale de Wattrelos-Leers.

Mission locale de Wattrelos-Leers
308, rue Carnot à Wattrelos
Tél. : 03 20 89 44 33
www.mlwattrelos.com

Permanence du conseiller le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 en mairie de Leers.

Le « chèque énergie » remplace les tarifs sociaux gaz et électricité



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le dispositif des tarifs sociaux de l'énergie, ouvert aux personnes éligibles à la CMU-C et à l'ACS est remplacé par le « chèque énergie ».

Ce chèque, délivré sous conditions de ressources, est envoyé par l'administration aux ménages modestes pour les aider à payer leur facture énergétique. Il est automatiquement adressé à chaque bénéficiaire, à partir du revenu fiscal de référence, à la fin du 1^{er} trimestre de l'année. Le montant varie en fonction des reve-

nus et de la composition du foyer. Aucune démarche n'est nécessaire. Les foyers concernés pourront utiliser le « chèque énergie » pour tous les modes de chauffage (bois, fioul...), et pas seulement pour le gaz et l'électricité. Il pourra également couvrir certains travaux de rénovation énergétique.

Il est possible de vérifier son éligibilité au chèque énergie sur le site : chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier magazine municipal *Leers Infos* n°50 en page 6. Les coordonnées de Damien Péoux, associé de Michael Copin (magasin leersois Copin-électro) ne sont pas bonnes.

Damien Péoux fait du dépannage électroménager toutes marques. Son numéro de téléphone est le 06 75 53 81 21 et le magasin se trouve au 22 rue des Patriotes.

Boostez votre recherche d'emploi en intégrant une Entreprise Éphémère

Le concept

La mission de l'entreprise éphémère est de collecter un maximum d'offres d'emplois sur le marché dit « caché » : ce sont des offres d'emploi qui ne sont pas publiées sur les réseaux sociaux ou connues de Pôle Emploi. Dans son fonctionnement, l'entreprise s'appuie sur 50 sourceurs d'emploi ou recruteurs d'emploi qui deviennent « associés » de l'entreprise Éphémère pour quelques semaines.

De quoi s'agit-il ?

Durant 6 semaines, vous vivez une expérience entrepreneuriale. Après avoir choisi un nom puis un logo, vous versez 2€ symboliques pour constituer votre entreprise et créer vos cartes de visite.

Une fois créée, cette entreprise vous amène à devenir sourceur d'emploi en démarchant les entreprises du territoire et en recueillant auprès d'elles toutes leurs offres d'emploi.

Au cours des 6 semaines, les 50 participants occupent tour à tour différents postes dans l'entreprise : prospection, entreprise, relations avec les médias, administration, RH ou encore logistique.

Profil concerné

« Les Entreprises Éphémères pour l'Emploi » visent les personnes en recherche active d'un emploi depuis près ou plus d'un an.

Les pré-requis sont les suivants :

- Avoir 26 ans et plus ;
- Être en recherche active ;
- Être pleinement disponible pour la recherche d'emploi ;
- Être motivé pour participer au projet ;
- Savoir naviguer sur internet et utiliser des applications mobiles.

Toutes les informations sur : <https://entreprises-ephemeres.fr>

Opération Melting Ponts

Cette année, la Métropole Européenne de Lille met à l'honneur les ponts, passerelles et ouvrages du canal de la Deûle à l'Escaut. Au mois de mai, le festival **MELting ponts** fait escale à Leers.

Samedi 5 Mai ▶ De 14 h 30 à 16 h 30

Balade oiseaux migrateurs

Avec la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature, partez à la rencontre des oiseaux migrateurs, nombreux aux abords du canal.

Site PCUK, rue Berthelot à Wattrelos

Dimanche 6 Mai ▶ De 14 h 30 à 17 h 30

Rando-vélo, de Roubaix à Leers

Découvrez le canal et ses berges autrement... en pédalant ! Cette balade orchestrée par l'association *Astuce* sera l'occasion d'arpenter les voies vertes et la véloroute transfrontalière, tout en apprenant une foule de choses sur l'histoire du canal et de ses ponts. Pique-nique à prévoir.

Jardin du Hêtre,

42 avenue d'Alsace à Roubaix

Prêt de vélo possible en réservant au 06 17 65 92 49

Mardi 8 Mai ▶ De 14 h à 18 h
Paddle sur le canal

Arpenter le canal de la Deûle à l'Escaut debout sur une planche, tout en pagayant, quoi de plus amusant ?

Venez vous initier au stand-up paddle avec l'association *Le grand huit*.

Renseignements au 06 08 25 74 91

La Guinguette, rue de Wattrelos

Lundi 21 mai ▶ 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30

Téatro Déi vous fait voyager

Embarquez à bord de la Décidée et laissez-vous surprendre par ce sympathique duo guitare voix.

Sa spécialité : revisiter les tubes de toujours à la sauce « nature » !

Réservation obligatoire auprès de la MEL au 03 20 63 11 23

La Guinguette, rue de Wattrelos

Du 2 au 25 mai ▶ Horaires d'ouverture de la mairie

Exposition de peintures de Bernard Vermeulen et Annie Delmotte

Passionnés de peinture et élèves aux Ateliers Artistiques du Moulin avec Véronique Deweireld (aquarelle), Pascal Stéfani (pastel) et Francis Droulez (dessin), ces deux Leersois exposent leurs réalisations pour la première fois en mairie. Paysages, natures mortes, animaux, portraits... Retrouvez plus de 40 œuvres pour cette exposition « Tout art'zimut » !

Hall de l'Hôtel de Ville



Mardi 8 Mai ▶ 11 h
Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945

Départ du cortège : Hôtel de Ville

Jeudi 17 mai ▶ 19 h 30
Conférence audiovisuelle De Santiago à Ushuaia



Santiago, la Cordillère des Andes, les volcans d'Araucanie, l'île de Chiloé, la route australe chilienne, les massifs du Fitz Roy, les tours du Paine et les glaciers du Hiélo Continental, le détroit de Magellan, la Terre de Feu et Ushuaia « Fin del Mundo ». Tous les noms mythiques de ce périple chilien !
Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné
Tarif : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Vendredi 18 mai ▶ De 11 h à 18 h
Portes ouvertes de l'ÉHPAD

Visite guidée de l'ÉHPAD (hébergement permanent / hébergement temporaire) et de l'Accueil de jour.

Résidence des Cygnes, 9 rue Deprat

Vendredi 18 mai ▶ De 18 h à 20 h
Soirée rencontre du RAM

Les parents et futurs parents à la recherche d'une assistante maternelle indépendante pourront à cette occasion :
- Connaître les disponibilités d'accueil des assistantes maternelles ;

- Rencontrer des assistantes maternelles de la commune ;
- Obtenir des informations concernant l'emploi d'une assistante maternelle indépendante (démarches à effectuer, contrat de travail, aides de la CAF).
Pour plus de renseignements, contactez Nathalie Caplier, responsable du RAM, au 03 20 20 08 38 ou par mail : ncaplier@ville-leers.fr

Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle

Samedi 19 mai ▶ De 8 h à 12 h
Collecte de sang

Organisée par l'association *Don de sang bénévole de Leers*.
Salle municipale du centre

Vendredi 25 mai ▶ 20 h
et Samedi 26 mai ▶ 16 h
Concert 14-18... et ils ont chanté quand-même !

Spectacle thématique et musical relatant la Grande Guerre élaboré à partir des chansons d'époque. Sur scène, retrouvez 60 choristes, des chanteurs, des musiciens mais aussi... des costumes et des décors !
Avant et après les représentations, découvrez l'exposition « Que restait-il de nos aïeux... ? », salle Michel Lefebvre (visite libre et gratuite).

Infos et réservations au 06 20 12 73 50 ou 06 79 35 62 92 ou sur : www.diapasondeleers.fr
Salle André Kerkhove
Tarifs : 10 € / Pass' Culture : 8 € / 5-12 ans : 5 €. Petite restauration et buvette sur place



Du vendredi 15 au dimanche 17 juin

Venez fêter Leers libéré!

Cette année, les 42^{es} fêtes du Moulin vont prendre une tournure différente. À l'occasion de celles-ci, mais aussi du 74^e anniversaire de la Libération et en l'honneur de l'année commémorative du centenaire de l'Armistice de 1918, la Ville va vivre des festivités exceptionnelles.*

La coordination de l'événement est assurée par Quentin-Guillaume Herkenrath, président du Jeep Club des Flandres, en partenariat avec la Ville.

Ne manquez pas

La visite du camp allié

Véritable musée à ciel ouvert qui vous laissera imaginer les conditions de vie de nos libérateurs au sortir de la seconde guerre mondiale. Découvrez les unités de soins aux soldats, les tentes de vie, de commandement, le bivouac, les transmissions, les ateliers mécaniques, le ravitaillement des troupes...

Le parc de véhicules de 1939-1945

Du vélo du résistant au blindé, en passant par les traditionnels véhicules du conflit (Jeep, Dodge, GMC, half-track...), la visite vous permettra d'approcher au plus près des engins mécaniques. Découvrez les véhicules civils de cette époque, les motos et side-cars, y compris ceux des unités allemandes. Possibilité de prendre des photos-souvenirs à bord de certains véhicules.

► **Vendredi et samedi de 9 h 30 à 17 h et dimanche de 13 h à 18 h**

Visites guidées

Plaine sportive, rue du C^{ne} Picavet

L'exposition

Leers dans la tourmente

Le 2 septembre 1944, la commune de Leers est libérée et... en fête! La population restée sur place a le sentiment profond de retrouver la liberté, grâce aux alliés, Anglais et Américains, aux soldats de la France libre, à la Résistance. Cette exposition rend hommage aux Leersois morts sur le champ d'honneur, aux fusillés, aux déportés,



aux victimes civiles et aux anciens combattants.

► **Vendredi et samedi de 9 h 30 à 17 h et dimanche de 9 h 30 à 18 h**

Salle annexe Alphonse Daudet

Le spectacle son et lumière Leers libéré

Vivez au plus près les moments forts qui ont marqué la seconde guerre mondiale de la mobilisation générale à la Libération : l'invasion allemande, les conditions de vie sous l'occupation, les attaques surprises de la Résistance, les repréailles de la Gestapo, les arrestations de masse, la déportation, le débarquement de Normandie, la progression pas toujours faciles des alliés pour libérer l'Europe... Avec la participation de nombreux figurants leersois.

► **Place Lucien Demonchaux le samedi à 20 h 30**

Tickets auprès du service Animation.
Places gradin : 5 € - Places banc sur réservation - Places debout gratuites

Défilé commémoratif

Assistez au passage d'une trentaine de véhicules d'époque, avec troupes alliées mais aussi résistants FFI et civils d'époque en liesse. Présence des troupes à pieds, américaines ou britanniques, qui rendront les honneurs aux combattants.

► **Dimanche de 9 h 30 à 11 h 30**
Départ depuis la plaine sportive

Retrouvez aussi

les animations habituelles des fêtes du Moulin : concert-apéritif, couscous géant, jeux pour enfants, jet de navettes... organisées cette année au complexe sportif Alphonse Daudet, juste à côté du camp allié. Ainsi que tous les rendez-vous sportifs et de loisirs, le concours photo, la visite du moulin sans oublier la vente de la traditionnelle Navette leersoise...

* Le programme détaillé sera disponible en mairie début juin.

Attention! Les fonds de greniers leersois sont annulés

Vu l'importance de la logistique de ces événements, en particulier du spectacle son et lumière *Leers libéré* du samedi soir prévu sur la place Lucien Demonchaux, et pour des raisons de sécurité, liées aussi aux travaux du réseau d'eau potable, la traditionnelle braderie des fêtes du Moulin n'aura pas lieu. Pour les amateurs, rendez-vous en septembre aux Puces des fêtes de l'Amitié franco-belge.

Dimanche 3 juin ▶ 16 h
Concert Du souffle à la voix

Récital soprano et trompette
 par Mathilde et Fabian Flament.



Un concert varié autour de la musique classique mais pas que : opéra, musiques de films, opérette et chansons...
 Tarif libre.
Église Saint-Vaast

Samedi 9 juin ▶ De 8 h à 13 h
Brocante de l'Amicale laïque

L'Amicale laïque de Leers organise sa brocante le samedi 9 juin.
 Pour ceux qui souhaitent vendre, merci de vous inscrire à la bibliothèque:
 Dimanche 3 juin de 10 h à 12 h;
 Lundi 4 juin de 14 h 30 à 16 h 30;
 Jeudi 7 juin de 15 h à 18 h.
 Prix : 3 € les 2 m (non remboursables).
Site Péri, 35 rue Joseph Leroy

Samedi 9 juin ▶ 20 h
Concert de guitare classique

par le Quartett Rheinsaiten de Jüchen avec en 1^{ère} partie Victor Fouriaud, jeune guitariste leersois
 Tarif libre
Église Saint-Vaast

Jeudi 14 juin
Voyage des Aînés



Visite en bateau du port de Dunkerque avec repas-spectacle aux *Jardins de l'Haезepoël* à Hondschoote.
 Gratuit pour les Leersois âgés de 67 ans et + le jour du voyage.
 Conjointes - de 67 ans : 45 €. **Inscriptions en mairie les jeudi 17 et vendredi 18 mai de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (prévoir carte d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile)**

Vendredi 22 juin ▶ 20 h 30
Promenade
L'odyssée crépusculaire

Promenade au crépuscule pour découvrir des créatures qui ne sortent qu'à la tombée de la nuit... dont les fascinantes chauve-souris!
Renseignements auprès de l'association Angle 349 au 03 20 83 26 17
Départ depuis La Guinguette, rue de Wattlelos - Durée : 2 h

Fête de la musique
Jeudi 21 juin ▶ 19 h
Concert de l'Harmonie municipale

Résidence Les quatre vents, rue Léon Gambetta

Samedi 23 juin ▶ 18 h
Gala de piano

Par les élèves de René Florent, professeur de piano aux Ateliers artistiques du moulin, accompagnés par la chorale de Wattlelos *Grain d'Phonie*.
Salle municipale du centre

Dimanche 24 juin ▶ 17 h 30
Concert d'orgue

Par Adrien Nowak et David Roman.
Église Saint-Vaast

Samedi 23 juin ▶ De 14 h à 22 h
Journée de la jeunesse

Journée d'animations organisée par les jeunes, pour les jeunes!
 En partenariat avec la Maison des Jeunes de Leers-Nord (B).
 Programme détaillé disponible début juin au service Jeunesse et Sport et à la Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif.
Complexe sportif Alphonse Daudet



Opération Tranquillité Seniors

La Ville de Leers, en association avec la Police nationale, vous invite à des réunions d'information et de sensibilisation, animée par le major de police Bernard Cocqet. Ce sera l'occasion pour les personnes âgées et leurs proches d'avoir des conseils pour se prémunir des actes malveillants. 3 réunions sont organisées de 15 h à 17 h :
 - Mercredi 16 mai, salle du centre, rue Jean Jaurès;
 - Jeudi 31 mai, en mairie;
 - Mercredi 6 juin, résidence *Les quatre vents*, rue Gambetta.

Opération Tranquillité Seniors

Nom-Prénom

Adresse

Tél.

--	--	--	--	--	--	--	--

E-mail

Participera à la réunion du : 16 mai 31 mai 6 juin

À retourner par courrier au service Affaires générales ou par mail à contact@ville-leers.fr

GLAM

Un budget validé avec un autofinancement prévisionnel satisfaisant et une réserve pour investissement qui se reconstitue.

Un PLU2 qui se met en place et qui nous occupera jusqu'au moins la fin d'année.

Malheureusement, deux fermetures de classes maternelles qui, si les inscriptions ne sont pas plus au rendez-vous, risquent de se confirmer d'ici l'été.

Voilà en trois phrases le début de l'année synthétisé...

La gestion « serrée » au quotidien et la préparation de l'avenir restent le leitmotiv de toute l'équipe municipale du Glam, nous y travaillons.

Certes l'opposition a toujours des questions, des remarques acerbes, des interrogations mais a-t-elle des réponses ?

Quelquefois des propositions... mais qui restent tellement vagues, non chiffrées, et même pas toujours réfléchies!!!

Le printemps est là, alors fêtons ensemble la nature qui s'éveille et, bientôt, Leers libérée, qui se réveille d'une période très difficile de guerre et d'occupation, et au travers de cette manifestation, il est important de nous souvenir des épisodes douloureux en cette année du Centenaire de l'Armistice de 1918.

L'Avenir de Leers

Après le débat portant sur les orientations budgétaires du mois de Janvier, le conseil municipal s'est prononcé sur le budget 2018 lors de la séance du 22 mars dernier. Sans suspens, ce budget a été adopté unanimement par les élus de la majorité. Rappelons qu'en 2017, les leersoises ont été pris pour des porte-monnaie notamment avec l'augmentation du taux foncier de 4%.

Comme à son habitude, le groupe *L'Avenir de Leers* s'est posé un certain nombre de questions quant à la gestion financière de la commune. À savoir :

- Sommes-nous encore capables d'assurer le meilleur service quotidien à l'ensemble des leersoises et ce à moindre coût ?
- Sommes-nous encore capables d'assurer l'entretien du patrimoine ?
- Et enfin sommes-nous capables encore d'assurer le développement harmonieux de la commune ?

Au travers de ces interrogations, on ne peut pas dire que ce budget 2018 soit impacté par de grands investissements, puisque les dépenses d'équipement diminuent de 11 %.

Et comment interpréter que les dépenses d'investissements globales diminuent de 14 % par rapport à 2017 ? De plus, il n'y a aucune programmation claire et précise des projets jusqu'à la fin du mandat.

Il est donc légitime de penser que la majorité a déjà renoncé à certaines belles promesses électorales de 2014 notamment en matière de sécurité des biens et des personnes avec la vidéoprotection ou encore en matière de culture avec la médiathèque.

C'est donc sans renoncer que *L'Avenir de Leers* continue de travailler en concertant régulièrement les Leersoises sur les orientations et les perspectives de développement de la ville.

En avant Leers

Notre credo

À deux ans de la fin de ce mandat, nous espérons toujours pour Leers :

- des intervenants artistiques et des moyens accrus pour les écoles.

Nous souhaitons la mise en place au plus vite d'une programmation claire et précise des projets municipaux pour le reste du mandat 2018-2020.

Nous défendons toujours :

- une mutualisation des moyens avec les communes avoisinantes ;
- la construction d'une médiathèque avec des espaces culturels différents ;
- la réhabilitation de l'école de musique et de l'espace associatif Péri dans son ensemble ;
- une mise en valeur du cinéma avec un soutien plus accru ;
- un développement du commerce local et durable sur l'ensemble de la Ville ;
- un vrai marché hebdomadaire tourné vers l'artisanat et la production locale ;
- des aménagements de stationnement dans tous les quartiers ;
- une meilleure sécurité des biens et des personnes par l'installation de la vidéoprotection ;
- une concertation citoyenne régulière...

Notre groupe travaille en partenariat avec les groupes minoritaires « L'avenir de Leers » et « Cap Leers ».

Nous espérons votre confiance et votre soutien. Nous pouvons vous rencontrer sur RDV.

Jean-Philippe ANDRIÈS
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

Johan TCHALABI - Dominique
VANDEN DRIESSCHE - René DOUNIAUX
Tél. : 07 78 24 40 87
johan.tchalabi@orange.fr

André NOWAK
Conseiller municipal démocrate bénévole
Tél. : 06 11 18 14 42
f en avant leers
envantleers@free.fr

CAPLEERS

À votre écoute

Capleers continue son travail de minorité en s'associant avec d'autres groupes minoritaires afin de réfléchir à la ville de demain et à la modernisation de l'action publique locale.

Des outils et des méthodes existent et sont mises à disposition des élus et des agents territoriaux pour que le citoyen/usager soit au cœur des actions menées.

En voici quelques exemples :

- La mise en place d'espace de réflexion avec les habitants sur l'avenir de leur quartier afin de déceler les besoins et les priorités à venir pour ne plus que les habitants aient l'impression de subir des transformations;
- Une étude des activités sportives, éducatives et culturelles sur leur efficacité (fréquentation, nouveaux besoins, etc.) et des investissements nécessaires à prévoir;
- Mettre l'environnement au cœur de la gestion communale, et définir des zones vertes plus attrayantes et mieux équipées surtout lors de la réalisation de nouveaux quartiers;
- Mettre en place un environnement économique permettant l'accompagnement et l'incitation à l'installation de nouvelles activités sur le territoire.

Nous restons à votre disposition.

Catherine BOONE
Écologiste et démocrate
Tél. : 06 43 21 98 75
cathyboone1@wanadoo.fr

Unis pour Leers

Sur le pluralisme local

En juin 2016, Unis pour Leers a choisi de s'ouvrir pour associer plutôt que d'exclure; de réunir les bonnes volontés au service de Leers et des Leersois. Cela signifie d'accepter de travailler avec d'autres sans renier ses propres convictions ou engagements. Par ces temps de défiance réductrice envers l'action publique et politique, où il semble naturel de trouver des causes externes à chacun de ses maux et problèmes, il nous apparaissait important de signaler combien l'éthique Républicaine passe d'abord par un engagement personnel constructif et responsable.

Il ne suffit pas de l'énoncer, reste à le réaliser. Or, cela ne se concrétise certes pas par un laxisme débordant et débordé, mais au contraire par une rigueur personnelle et collective pour se tempérer et écouter l'autre.

Depuis maintenant deux ans, Unis pour Leers s'est structuré dans cet esprit et se solidifie progressivement par un travail interne important. Lors de chaque Conseil municipal, le groupe propose un avis concerté formulant systématiquement une piste de travail s'il juge qu'un ajustement est nécessaire. Les options avancées peuvent être adoucies, questionnées, critiquées... elles restent le fruit d'un travail collectif pondéré et objectif. Ce fruit commun constitue notre fierté tant il démontre que l'on peut construire une voie cohérente dans la diversité des opinions sans exclusion ni exclusive. Il forge en cela notre conviction en la viabilité d'un pluralisme local.

Mathieu JOHNSTON
unispourleers@gmail.com
Tél. : 06 15 41 04 94
www.unispourleers.blogspot.com

Naissances, mariages et décès

Février 2018

Ils ont souri à la vie

Gaspard Le, le mercredi 7
Noa Delporte, le vendredi 16

Ils nous ont quittés

Bernard Delehay, le lundi 12
Claudine Muse veuve Payelle, le jeudi 15
Jacqueline Roose veuve Salmon, le samedi 17
André Dubois, le mardi 27
Marie-Pierre Francis épouse Delzenne, le mardi 27

Mars 2018

Ils ont souri à la vie

Nahyl Mimoun, le vendredi 2
Louis Taverne, le mercredi 7
Adèle Busy, le vendredi 23
Hannah Bensalem, le samedi 24
Nathan Carlier, le samedi 31

Ils nous ont quittés

Alfred Dominicus, le jeudi 1^{er}
Claudine Delrue veuve Lecocq, le vendredi 2
Raymond Duthoit, le samedi 3
Antoine Coquant, le dimanche 4
Jacques Neyrinck, le lundi 5
Jean Lebon, le mercredi 7
Germaine De Masure veuve Cailleux, le mardi 13
Marie Fourmeaux veuve Vanhoenacker, le vendredi 16
Louise Delaet, le mercredi 21
Raymonde Veys veuve Dubois, le mercredi 21
Simonne-Yvonne Raes épouse Duponchel, le jeudi 22
Alain Moulard, le dimanche 25
Andrée Decottignies veuve Delcroix, le mardi 27
Gaetano Capranzano, le jeudi 29

Avril 2018

Ils ont souri à la vie

Léa Nicolas, le lundi 2
Naya El Hibari, le jeudi 5

Ils se sont unis

Vincent Froment et Lydie Lejeune, le samedi 14
Alain Brenner et Sylvie Diers, le samedi 28 avril
Kevin Pereira Ribeiro et Fleurise Senelaer, le samedi 28 avril

Ils nous ont quittés

Christian Christoph, le lundi 2
Jeanne Glorieux, le mardi 3

Déclarations de naissances et de décès

La permanence état civil se tient en mairie tous les lundis, de 9 h à 10 h.

Leers libérée et en fête!

15, 16 ET 17 JUIN 2018



**15, 16 ET
17 JUIN**

**VISITE DU
CAMP ALLIÉ**

Bivouac, bloc médical,
salle de transmission,
atelier mécanique...

*Plaine de la rue Picavet
(derrière le boulodrome)*

Exposition
**LEERS DANS
LA TOURMENTE**

*Salle annexe
Alphonse Daudet*

Ven.-Sam. : 9H30-17h
Dim. : 9H30-18h

16 JUIN

20H30 : Spectacle
son et lumière

LEERS LIBÉRÉE

De la déclaration de guerre
jusqu'à la Libération
avec la participation
de figurants Leersois
Place Lucien Demonchaux

17 JUIN

9H30 : **DÉFILÉ**

COMMÉMORATIF

Plus de 30 véhicules d'époque,
troupes à pied, résistants...

*Départ : Plaine de la rue Picavet
(derrière le boulodrome)*



Ville de Leers

